

VŒUX AUX ACTEURS LOCAUX DU TERRITOIRE

De M. Christophe SIRUGUE

Député Maire de Chalon-sur-Saône

Président du Grand Chalon

Lundi 11 janvier 2010

Monsieur le Sous-Préfet,

Mesdames et Messieurs les élus régionaux, départementaux et communaux,

Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités civiles, religieuses et militaires,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde économique, culturel, associatif et sportif

Mesdames, Messieurs,

Pour la deuxième année consécutive, c'est un plaisir réel que de vous accueillir, en ces lieux, en compagnie des adjoints de la Mairie de Chalon-sur-Saône et des Vice-Présidents du Grand Chalon pour vous souhaiter la bienvenue à cette rencontre à l'occasion des vœux 2010.

Difficile exercice cette année, pour tout responsable d'une collectivité, que de s'exprimer devant les forces vives de son territoire.

Si vous faites état des difficultés réelles que nous rencontrons pour concilier la baisse de nos ressources avec la menée des politiques publiques nécessaires à nos habitants comme à nos territoires, alors vous êtes accusé de pessimisme excessif, de noircir le tableau, de démobiliser tout le monde.

Si vous regardez de manière optimiste l'avenir, vous êtes à coup sûr et pour le moins en décalage avec ce que vivent vos administrés qui eux, savent bien que les temps sont difficiles, pour le ressentir dans leur quotidien.

J'ai donc choisi de tenter d'être à équidistance de ces deux écueils.

- Réaliste quant à cette situation nationale et internationale peu ordinaire.
- Mobilisé pour donner à nos deux collectivités les moyens indispensables pour que 2010 soit une année d'action.
- Volontaire pour conduire des politiques tant à la ville de Chalon qu'au Grand Chalon, conformes aux engagements que nous avons pris et susceptibles d'améliorer la situation de nos territoires et de leurs habitants.
- Ambitieux enfin pour dépasser la seule logique d'un exercice budgétaire annuel et replacer l'ensemble de nos actions dans un dessein plus large pour l'ensemble du Chalonnais.

1 - Réaliste quant à cette situation nationale et internationale peu ordinaire

Réaliste tout d'abord. En effet, il serait difficile de passer sous silence la réalité d'un quotidien difficile et angoissant que nos concitoyens ressentent ou vivent tous les jours. Force est de constater que depuis la chute du Mur de Berlin dont nous avons commémoré le 20^{ème} anniversaire en 2009, ce monde n'a pas réussi à trouver les outils efficaces pour tenter une régulation, un équilibre permettant à la démocratie de s'épanouir sur tous les territoires. Les dictatures politiques, ethniques ou religieuses sont nombreuses, trop nombreuses. Elles nourrissent une insécurité planétaire dont chacun comprend que personne ne peut être à l'abri de la folie meurtrière qu'elle engendre. Elles poussent sur la route et l'exil des millions de personnes que parfois nous retrouvons sur nos propres territoires communaux. Cela nous interroge, cela nous perturbe peut être, mais de grâce sachons ne pas sombrer dans des réactions parfois primaires du rejet de l'autre que malheureusement un débat bien mal engagé sur l'identité nationale ne fait que renforcer.

Ce contexte international s'est, aussi, bien sûr une crise financière considérable qui marque la fragilité d'échanges ne reposant sur plus rien d'identifiable véritablement.

Quoi qu'il en soit, ici même dans le Chalonnais, ces éléments inquiètent et trouvent des conséquences difficiles, notamment sur notre environnement économique et social rudement éprouvé. L'un des indicateurs tangible est l'accroissement considérable du nombre de demandeurs d'emplois avec des perspectives pour l'année 2010 qui pourraient nous faire franchir au niveau national et local la barre des 10% de la population active.

Ce n'est pas être pessimiste que de rappeler cette réalité d'autant plus qu'elle porte atteinte au pouvoir d'achat des ménages limitant leur possibilité de consommer comme leur capacité contributive.

Etre réaliste c'est aussi faire le constat de la baisse des recettes de nos collectivités en provenance de nos partenaires institutionnels. Pour le Grand Chalon, les choses sont simples parce que très compréhensibles. La disparition de la société Kodak et la fin de la période de transition qui avait été obtenue nous place pour 2010 avec un manque à gagner de 900 000 € de taxe professionnelle. Le contrat de site n'a pas permis d'obtenir, à ce jour, les implantations d'entreprises escomptées et les 2500 emplois nouveaux espérés. Tout n'est pas perdu puisque j'ai pu obtenir un prolongement de deux ans de ce contrat. Quant à la compensation annoncée pour 2010 et liée à la suppression de cette même taxe professionnelle dont le Premier Ministre nous disait qu'elle serait intégrale, elle se soldera pour nous, par une perte nette de 2 M€ puisque le calcul retenu par le gouvernement ne prend en compte que les bases de l'année 2008. Si à ce constat je rajoute les conséquences des difficultés que connaissent et vont encore plus connaître les départements et les régions, autant dire que du point de vue financier, les nouvelles ne sont pas réjouissantes.

Il en est de même pour Chalon même si le phénomène est amplifié par la perte démographique qui, à elle seule, nous a amputé notre dotation globale de fonctionnement en provenance de l'Etat de 720 000 € en deux ans. Une diminution à laquelle vient s'ajouter le désengagement scandaleux de l'Etat limitant la hausse de la DGF par exemple à 0,6%, de moitié inférieure au niveau de l'inflation. Il est loin le temps où les gouvernements nous proposaient des pactes de stabilité et de solidarité et les respectaient !

Cette situation est inacceptable en ce qu'elle engendre finalement, insidieusement la construction d'une société ultra libérale c'est-à-dire de mise à mal de tous les supports d'une intervention publique contrairement aux annonces, par ailleurs, faites sur les dangers de ce dogme économique.

De ce point de vue, parce que tour à tour, les élus auront dans leur propre collectivité à gérer les conséquences de ces choix politiques que je récuse, je lance un appel à une mobilisation pour dénoncer ces actes. Je crains néanmoins que cela ne suffise pas. Comme j'ai eu l'occasion de le suggérer à d'autres collègues élus, je crois que le temps est venu d'une réflexion entre la région, le département les agglomérations, les communes pour qu'ensemble nous examinions comment il nous est possible de mettre plus en commun des politiques susceptibles de garantir la poursuite d'actions à ce jour sérieusement menacées. Il en va de la survie de pans entiers de notre société dont le monde associatif, culturel et sportif n'aurait qu'à se réjouir, tout comme d'ailleurs d'autres acteurs économiques et sociaux.

Car être réaliste, c'est aussi, bien mesurer les conséquences des lois à venir sur la réforme des collectivités.

On nous dit qu'il y aurait des échelons administratifs de trop... je n'en suis personnellement pas convaincu. Et si j'avais encore des doutes, les simples conséquences pour nos territoires des difficultés que vit aujourd'hui le Conseil général (comme les autres départements) en raison notamment de la non compensation par l'Etat de la charge des dépenses transférées montre ce que

serait la situation avec moins d'intervenants...car personne n'imagine un instant que même si les compétences étaient données à d'autres en nombre plus limité, ils auraient pour autant subitement plus de moyens pour les assumer.

Ce démantèlement trouve et trouvera plus encore demain ses incidences fortes sur notre capacité à poursuivre aussi fortement que nous le souhaiterions les initiatives du monde associatif, culturel ou sportif, à réaliser les aménagements ou les équipements pourtant utiles bref à une remise en cause de nos modes de raisonnement et de notre capacité à faire, tout simplement.

2 - Mobilisé pour donner à nos deux collectivités les moyens indispensables pour que 2010 soit une année d'action.

C'est donc dans ce contexte qu'il a fallu malgré tout se mobiliser pour construire les budgets de nos collectivités et, parce que j'ai conscience de ce que les moyens additionnés de la Ville de Chalon et du Grand Chalon représentent comme capacité à soutenir le moteur économique de notre bassin d'emploi, j'ai avec mes collègues des deux exécutifs fait adopter les budgets en fin d'année 2009. C'est donc un élément de sécurisation qui vous est ainsi proposé pour cette année à venir.

J'entends des cassandres nous expliquer au Grand Chalon comme à la Ville de Chalon que nous serions trop volontaires. Que nous ferions de la fuite en avant. Faut-il dans ce contexte que les acteurs économiques et sociaux de premier ordre que nous sommes, se tiennent en réserve ? Les mêmes nous appellent à la maîtrise des dépenses mais que diable ne l'ont-ils fait lorsqu'ils en avaient la responsabilité car, au bout du compte qui est à l'origine des vraies économies de gestion nées par exemple de la mutualisation des services entre le CCAS de la Ville de Chalon, la Ville de Chalon et le Grand Chalon ? On me dit mais ça c'est bien, on est pour ; comme si cela était indépendant du reste de la construction budgétaire et administrative de nos collectivités !

Et encore, qui a fait passer à la ville de Chalon l'autofinancement en seulement deux exercices budgétaires de 500 000 € à 2 750 000 € ?

Alors bien sûr que nous nous donnons des moyens mais pas pour en faire n'importe quoi !

Au Grand Chalon, oui, nous avons prévu pour 2010, une augmentation du versement transport payé par les entreprises mais parce que dans le même temps nous allons développer sur cette même année, des plans de déplacement d'entreprises et renforcer, que dis-je, transformer le réseau de transport urbain. Il y a une recette attendue mais des réalisations concrètes qui en dépendent.

Au Grand Chalon en 2010, oui, nous allons accroître la charge de la taxe sur les ordures ménagères mais nous allons renforcer et élargir le service offert par le réseau des déchetteries et continuer à développer notre service pour convaincre de réduire le tonnage des déchets ménagers et lancer un effort de valorisation avec une nouvelle plateforme de réalisation de compost.

Mais au Grand Chalon en 2010, oui, il nous faut aussi inscrire les annuités des emprunts réalisés les années précédentes pour des équipements dont je ne conteste pas le bien fondé mais dont il faut bien payer le coût de la réalisation et je tiens à disposition ce que cela représente pour les années à venir avant même que je n'ai pu, avec le nouvel exécutif, inscrire d'autres dépenses nécessaires.

A la ville de Chalon, nous avons demandé l'an passé un effort important aux contribuables. Et, je peux lister concrètement ce que nous avons fait de cet argent avec par exemple le renforcement considérable des moyens accordés aux écoles, la mise en place d'une nouvelle tarification des restaurants scolaires qui a permis un accroissement de +40% du nombre d'enfants inscrits, l'ouverture d'une micro crèche, le lancement du micro crédit, mais aussi la réalisation de travaux dans certaines salles ou bâtiments publics qui avaient été largement oubliés, ou encore le lancement des travaux de changement des branchements plombs dans les rues piétonnes exigés depuis des années mais curieusement retardés et auxquels

nous avons rajouté le souhait de requalifier ces rues piétonnes pour accroître l'attractivité du centre ville. La liste de ces réalisations a été publiée dans le C'Chalon Magazine et le Grand Chalon Magazine, je vous y renvoie pour mieux comprendre que notre philosophie est « un euro dépensé est un euro utile ».

Et puis j'ai beaucoup entendu : « Ah cette année, ils ont fait un effort » pour la fête de la musique, pour Chalon dans la rue avec des beaux spectacles, pour les fêtes de fin d'année avec des animations nouvelles mais croyez vous que cela soit possible sans mobiliser de moyens nouveaux... Nous avons essayé en 2008 avec les pauvres moyens inscrits dans un budget dont je rappelle qu'il avait été voté avant que je n'arrive, avec la grande fierté de ne pas avoir augmenté les impôts...Et bien nous avons vu ce que cela donnait pour animer notre territoire.

Oui, je souhaite conserver des moyens pour mener une action publique locale forte car elle est déterminante.

Plus que jamais, je crois à la force d'un service public efficace.

Retournons-nous quelques instants sur ces derniers mois, sur cette crise dont nous continuons à subir les effets. J'ai constaté que les mêmes qui faisaient campagne et qui ont été élus au niveau national sur le moins d'Etat, sur l'exacerbation de la réussite individuelle ont curieusement été les premiers, avec la foi des nouveaux convertis, à proposer que l'argent public vienne en secours à ce pauvre système financier et bancaire totalement vicié pour permettre d'éviter un naufrage total de nos économies. Et ça a marché ! Enfin le naufrage a été évité, je l'espère. Mais je ne suis pas convaincu que l'on ait moralisé comme il le faudrait notre rapport avec l'argent maintenant argent virtuel.

Au niveau local, je ne suis dans aucun dogmatisme même si j'assume pleinement ma filiation dans une pensée politique social-démocrate portée par d'importants responsables politiques français, européens ou internationaux. Ils peuvent aussi être français et assumer aujourd'hui d'importantes responsabilités internationales...

Ce niveau local n'a pas dit son dernier mot.

J'ai recours si c'est nécessaire à des partenariats public-privés pour certains de nos projets. Je pense que dans certains secteurs il faut absolument laisser jouer la concurrence mais en revanche j'ai la conviction que d'autres doivent relever d'une responsabilité publique plus ou moins forte mais assumée et revendiquée, ce que je m'efforce de traduire dans les actes dans la mesure du possible. En effet dans un territoire où pendant 25 ans l'idéologie a prôné et fait céder au secteur privé, dans des conditions néfastes pour nos intérêts quasiment tous les services publics, il n'est pas toujours aisé de reprendre la main même si la volonté ne vous fait pas défaut.

Les dogmatiques ne sont pas forcément là où l'on croit les voir !

3 - Volontaire pour conduire des politiques tant à la ville de Chalon qu'au Grand Chalon, conformes aux engagements que nous avons pris et susceptibles d'améliorer la situation de nos territoires et de nos habitants.

Forts d'un réalisme nécessaire que je rappelais il y a quelques instants, guidés par une orientation et une ligne politique claires et sans ambiguïté que je viens de mentionner, nous avons inscrit cette année 2010, par nos choix budgétaires dans un volontarisme assumé. Assumé parce qu'il n'est pas question que nous cédions au pessimisme ambiant et que nous fassions le choix du repli sur soi ou d'une ambition mitigée, non, plus que jamais il faut tenir bon et placer tous les jalons nécessaires d'une part à l'accompagnement de nos habitants et de nos territoires dans cette période difficile et d'autre part à la reprise qui viendra bien un jour.

Pour cela, je reviens et reviendrai sans cesse aux fondamentaux des engagements pris lors des échéances locales de 2008 parce qu'ils sont encore et toujours d'actualité.

D'abord renforcer l'attractivité de notre territoire notamment dans le domaine économique.

Ainsi, au Grand Chalon pour 2010, nous allons poursuivre nos efforts avec une nouvelle Direction de l'Economie, référente des outils efficaces dont nous disposons comme l'ADERC, Nicéphore Cité ou la Sem Val de Bourgogne lesquels ont été largement remis en ordre de marche.

C'est aussi l'achat accepté par le Conseil communautaire des terrains Kodak, de cette réserve foncière considérable, que nous avons acheté parce que sa qualification comme zone d'intérêt économique régionale est un atout important pour l'économie de ce territoire et donc pour l'emploi. C'est un travail de longue haleine avec les commerçants, même si ce n'est pas facile, mais les avancées sont réelles et je constate que mise à part quelque individualité confondant la défense de l'intérêt des commerçants avec des arrières pensées politiques, nombreux sont ceux qui nous ont manifesté leur souhait de travailler avec la municipalité notamment.

C'est bien sûr un effort en faveur de nos propres investissements au Grand Chalon comme à la ville de Chalon pour que la commande publique soit soutenue pour le plus grand bénéfice des artisans et de branches professionnelles importantes. C'est aussi le soutien à la Maison de l'Emploi, à la mission locale et aux acteurs de l'insertion sociale et professionnelle avec une nouvelle ambition pour le salon Objectif Métiers par exemple. C'est également les moyens déployés pour permettre une action grandissante de l'Office du tourisme et des Congrès regroupé au sein d'un EPIC pour plus d'efficacité.

Deuxième priorité, c'est renforcer l'équité sur notre territoire notamment dans cette période qui exclut et qui précarise et qui rend nécessaire l'expression d'une solidarité des territoires comme des hommes et des femmes qui les composent.

La solidarité des territoires, c'est la prise en compte par le Grand Chalon de ses spécificités qui sont un secteur rural important pour lequel deux nouveaux collègues auront à se préoccuper plus spécifiquement et pour lequel un travail important de services aux communes est en cours de développement. Mais c'est aussi un secteur plus urbain où le Grand Chalon investit pour améliorer les

entrées d'agglomération ou porte très fortement des projets de rénovation urbaine lourds comme dans le quartier des Prés Saint Jean. Pour la ville, la solidarité des territoires passe par une politique d'aménagement urbain dont l'ambition est d'atténuer les coupures entre les différents quartiers tout en travaillant la question fondamentale des déplacements en lien étroit avec le Grand Chalon et les communes de première couronne.

Plus d'équité, c'est aussi plus de solidarité humaine. En 2010, la ville de Chalon développera encore sa politique en faveur des plus démunis en développant un service de micro crédit, en rénovant grâce à une part du leg de Melle Parent l'accueil de jour pour les sans domicile fixe. C'est pour la ville comme pour le Grand Chalon la prise en compte de la situation de nos aînés avec la vente pour l'euro symbolique par la Ville, à l'hôpital, du terrain du chemin de la coudre, estimé à 1,2 million d'euros pour limiter l'impact sur le prix de journée de la construction d'une nouvelle maison de retraite publique de 90 places. Et c'est pour le Grand Chalon, le portage de frais d'aménagement à Saint Rémy pour là aussi alléger le prix de journée du nouveau centre gérontologique. Chalon ouvrira un nouveau restaurant municipal pour les personnes âgées. Mais il nous restera sans doute à voir comment la prise en charge des séniors peut être étendue au périmètre de nos 39 communes. La petite enfance n'est pas non plus oubliée. Des communes comme Saint Marcel ou Saint Rémy ont déjà eu des actions particulièrement innovantes. Chalon développe depuis deux ans de nouveaux services comme la micro crèche en 2009 et une garderie ouverte le samedi pour 2010. Je me réjouis que des rencontres aient eu lieu au niveau des communes de l'agglomération pour mener plus loin une réflexion dont je souhaite, pour ma part qu'elle aille jusqu'à une compétence partagée en ce domaine.

Plus d'équité c'est aussi accroître les moyens accordés à l'école. A l'enseignement supérieur ou pour les écoles numériques de nos communes pour ce qui concerne le Grand Chalon, aux écoles primaires et maternelles pour la ville qui verront pour la seconde année consécutive des moyens importants leur être consacrés et le développement d'un projet destiné au temps périscolaire. J'en

profite pour évoquer le débat engagé sur la révision de la carte scolaire sur la ville de Chalon. Comme toujours, la rumeur va plus vite que la réalité de la construction de ce dossier. Oui il nous faut anticiper la fragilisation de certains groupes scolaires née d'une démographie qui nous a fait perdre 79 classes en 15 ans. Mais plus que des considérations financières, même si elles ne peuvent être ignorées, c'est la question de la qualité de l'enseignement qui nous est posée et qui va au-delà de la simple considération des uns ou des autres mais qui relève assurément de l'intérêt général. La concertation est ouverte, j'invite ceux qui veulent l'ignorer à la rejoindre, il est encore temps.

L'équité ce sont des actions en faveur des politiques de santé publique. Le service de la Ville développe en ce sens des projets relatifs à la prévention qui sont exemplaires dans les écoles comme en partenariat avec le monde associatif. Le Grand Chalon n'est pas en reste puisqu'un groupe de travail s'est mis en place pour analyser l'existant en terme de démographie médicale, de services, de besoins afin de mieux orienter le soutien que peut apporter notre collectivité intercommunale aux enjeux importants pour nos concitoyens.

La 3^{ème} priorité réside dans les aménagements à venir qui ont pour ambition d'offrir un nouveau visage pour Chalon et son agglomération tout en construisant un projet où les dimensions environnementales seront fortes.

Des efforts sont faits par nos services pour adopter dans leur propre fonctionnement des gestes ou des actes privilégiant ces impératifs environnementaux. C'est surprenant de constater comme cela s'inscrit aujourd'hui dans de bons réflexes quel que soit le service, quel que soit le secteur, rien ni personne n'est épargné de cette réflexion déjà engagée mais qui trouve maintenant sa cohérence d'ensemble dans un agenda 21 communal et intercommunal.

De grands dossiers sont à ouvrir. Celui des transports collectifs. 2010 sera l'année du démarrage de la mise en place d'un réseau de bus à haut niveau de service (BHNS) qui permettra de structurer le cœur de l'agglomération autour d'axes forts

sur lesquels la cadence comme le confort d'utilisation seront améliorés. C'est aussi une révision de notre desserte du reste de l'agglomération pour privilégier ce mode de transport collectif. Cela induira bien sûr des changements dans les habitudes comme dans les aménagements permettant en révisant une partie du plan de circulation d'offrir plus de places aux déplacements doux, tout en orientant les voitures sur les parkings existants et ceux que nous réaliserons en entrée d'agglomération. On ne peut pas d'un côté se dire préoccupé par l'avenir de la planète et refuser de comprendre que la voiture ne doit pas aller jusque dans la cour de l'école pour emmener son enfant ou dans le magasin pour effectuer ses achats. Un autre style de vie est possible, plus respectueux d'une qualité qu'il nous faut, à coup sûr, développer si l'on veut trouver plaisir à vivre en ville. C'est bien sûr le projet de requalification de l'Île Saint Laurent après le départ à la fin 2001 de l'hôpital. C'est un enjeu à ne pas manquer. La mobilisation doit être large et c'est pourquoi j'ai tout à la fois demandé au Conseil des Sages de Chalon de se pencher sur ce sujet, aux élus d'en étudier l'impact tout en lançant pour le plan d'ensemble un concours d'architecte à l'échelle européenne. C'est une opportunité magnifique que de réfléchir à ce dossier d'autant plus qu'il devra fonctionner en résonance avec l'aménagement des quais de Saône dont nous avons constitué le périmètre de ZAC qui s'étend du rond point de Californie à Saint Rémy jusqu'à l'espace nautique. Bien sûr plusieurs phases seront nécessaires, étalées sur plusieurs années, puisque d'autres artères ou espaces se trouveront nécessairement interrogés par ces aménagements comme l'avenue Nièpce, la rue du Général Leclerc ou le site s'étendant de la sucrerie à la Halle Freycinet où, n'en doutez pas les choses progressent !

Les aménagements se sont aussi les travaux conséquents prévus sur les carrefours de Cortelin, du péage de Chalon Sud et de Drou. L'envolée des coûts a incité l'Etat à nous demander de retravailler la copie. C'est ce que nous avons fait sans nuire aux impératifs de sécurité et d'aménagement que nous souhaitons pour cette importante entrée d'agglomération, tant pour Saint Rémy qui sécurise ainsi la liaison entre Cortelin et le reste de la commune, que pour Lux qui voit

ainsi retravailler son accès ou pour permettre le développement d'un parking de covoiturage conçu conjointement avec la Communauté urbaine Le Creusot Montceau.

Le nouveau visage c'est aussi la requalification considérable qui va être engagée sur le quartier des Aubépins et qui en avait grandement besoin.

Oui, Chalon et son agglomération bougent même si nous en sommes à la phase des études qui sont donc peu visibles pour nos concitoyens mais qui donneront lieu à des travaux qui eux bouleverseront à n'en pas douter nos habitudes pour un meilleur usage de notre territoire.

2010, c'est enfin, de nouveaux efforts pour la vitalité du Chalonnais.

Le Grand Chalon portera pleinement les aides qu'il a nouvellement développées en direction du monde sportif afin de soutenir ce secteur important, dans toute sa dimension haut niveau comme sport de masse car l'un comme l'autre sont importants pour nous. Cette action se fait en lien avec les différents communes dont bien sûr la ville centre qui joue de ce point de vue un rôle tout particulier et qui a aussi révisé ses modes d'intervention pour un meilleur accompagnement du plus grand nombre.

La culture est pour nous un élément d'identification du territoire mais aussi de dynamisme et de vitalité. C'est comme le soulignait un article du journal Le Monde, il y a quelques semaines, pour les villes et agglomérations un support important de l'attractivité d'un territoire. Je le crois profondément et nous continuons nos efforts en ce domaine. Non, la culture ne peut pas être considérée comme une marchandise, que l'on comparerait à des soldes comme cela m'a été dit par l'opposition municipale, elle est un des outils qui sert de vecteur à la démocratie, à la connaissance de l'autre et donc au mieux vivre ensemble.

C'est aussi ce que permet et développe le milieu associatif, riche et divers sur notre territoire. Sans vous, sans ces acteurs essentiels, le lien social serait encore plus distendu et c'est pourquoi nous souhaitons poursuivre notre soutien dont les moyens ajoutés du Grand Chalon et de la ville mais aussi dans chacune des 38

autres communes permettent un accompagnement important.

Bien sûr les temps difficiles que j'évoquais au début de mon propos amènent de plus en plus à des contraintes et je ne peux que vous encourager à contacter préalablement les collectivités que vous souhaitez solliciter pour les réalisations d'évènements nouveaux qui sont bien sûr intéressants mais qui génèrent à chaque fois du travail et des moyens supplémentaires. Je ne peux pas d'un côté demander aux services de raisonner sur l'utilisation des heures supplémentaires et de l'autre les engager sur des manifestations lourdes toujours plus nombreuses. Ainsi avant que de vous engager sur des congrès, sur des championnats, sur des courses, sur des grands rendez-vous, merci d'admettre que le simple enregistrement des doléances sur une même année peut provoquer pour nous, une accumulation rendant les choses impossibles.

Au demeurant, je dis ma disponibilité auprès de mes collègues élus du Grand Chalon pour voir comment, là encore sur des pratiques culturelles, sportives ou associatives des choses pourraient être mises en commun.

Cette vitalité s'est aussi l'implication du plus grand nombre dans la menée des politiques publiques. Merci aux membres du Conseil des Sages ou du Conseil des Jeunes pour leur participation. Nous avons encore d'autres propositions pour ouvrir le champ de la démocratie participative sur les dossiers au Grand Chalon comme ailleurs.

Voilà Mesdames, Messieurs ce qu'a été notre action depuis 20 mois et ce que nous vous proposons pour cette année 2010 que je souhaite meilleure bien sûr que ce que l'on nous pronostique.

4 - Ambitieux enfin pour dépasser la seule logique d'un exercice budgétaire annuel et replacer l'ensemble de nos actions dans un dessein plus large pour l'ensemble du Chalonnais

Mais, s'il y a des vœux tous les ans et des rendez-vous budgétaires annuels, il n'est pas inutile de rappeler qu'ils s'inscrivent pour nous dans un projet plus large sur lequel je souhaite terminer mon propos et qui se veut l'affirmation d'une ambition.

Grandir ensemble comme l'exprime notre carte de vœux, ce n'est bien sûr pas qu'un slogan. C'est l'ambition d'une dimension évolutive pour un avenir commun.

Grandir ensemble, c'est être en capacité de s'adapter aux évolutions du monde qui nous entoure et elles sont nombreuses et de plus en plus rapides. Elles exigent de sortir des intérêts particuliers pour rechercher plus encore le sens de l'intérêt général. C'est comprendre que le monde c'est aussi nous et que chacun à sa part à prendre pour ne pas tout attendre de grands rendez-vous ou de grande décision qui parfois ne sont pas à la hauteur de nos espérances.

Grandir ensemble c'est donc être capable, ici, de bâtir et de concrétiser un projet qui respecte toutes les composantes de notre agglomération :

- en s'assurant qu'elles avancent toutes au même rythme avec des règles comprises parce que co-produites (ex charte de l'urbanisme...) :

- en travaillant à l'équilibre entre l'espace urbain et l'espace rural (ex : fonds d'aide aux communes)

- en établissant des liens sereins et pérennes entre les communes membres et leur Agglomération (pacte financier, services aux communes...)

Grandir ensemble, c'est être prêt à débattre sans tabou de l'avenir du Grand Chalon, de son périmètre, de ses compétences, parce que nous partageons tous la même destinée de territoire pour peu que cela corresponde à des vrais bassins de vie et aux attentes de nos concitoyens qui se fichent de savoir qui porte tel ou tel projet mais qui veulent seulement voir leur quotidien comme leur avenir les satisfaire le plus possible.

Grandir ensemble, c'est accepter d'évoluer d'une situation à une autre, c'est à dire, de se donner les moyens de passer d'une agglomération stratégique à une agglomération de proximité. Et donc qui s'incarne dans des services au quotidien. C'est tout simplement faire ce qui curieusement n'a jamais été entrepris, définir l'intérêt communautaire ce que je vous proposerai d'établir au cours du premier semestre 2010.

Je ne dis pas que nous ne pouvons compter que sur nous. Mais cela dépend tout de même beaucoup de nous que ce grandir ensemble puisse se concrétiser. Notre agglomération doit s'inscrire dans une dynamique globale, c'est à dire européenne et internationale pour ses enjeux économiques. Elle se doit de donner des repères concrets et quotidiens à nos concitoyens qui attendent des services de proximité et un projet de territoire ambitieux avec du souffle et des perspectives.

C'est ce projet que nous construisons patiemment et que vous avez peut être encore du mal à percevoir tant son élaboration est aussi longue que lourde.

J'ai senti la nécessité en ce début d'année de mieux vous le rappeler pour vous indiquer que malgré les turbulences que ce monde nous procure, il n'y a que peu de voies pour s'en sortir :

- celle du dynamisme plutôt que la résignation,
- celle du courage plutôt que le repli sur soi,
- celle de la volonté plutôt que l'abandon

Mesdames et Messieurs, à l'aube de cette nouvelle année, entouré des exécutifs de la Ville de Chalon et du Grand Chalon que je remercie pour leur implication, avec détermination et enthousiasme, je vous adresse et à travers vous, à toutes les forces vives de notre territoire, mes meilleurs vœux pour cette année 2010. Poursuivons, ensemble, à conjuguer Chalon et son agglomération au présent et au futur pour leur donner un nouveau visage et nous permettre de grandir ensemble. Bonne année.